

**Mise en œuvre de l'initiative populaire pour des soins infirmiers forts : le canton va-t-il de l'avant ?**

Jude Schindelholz (PS)

Le 28 novembre 2021, la population suisse a accepté à une large majorité (61%) l'initiative populaire pour des soins infirmiers forts. Dans le Canton du Jura, le taux d'acceptation de 66,4% s'est révélé le plus élevé de Suisse. Le message des citoyennes et citoyens est clair : pour garantir que tout le monde ait accès à des soins de qualité à l'avenir également, il faut former plus de soignantes et soignants et améliorer leurs conditions de travail.

Le 12 janvier 2022, le Conseil fédéral a décidé de mettre en œuvre l'initiative populaire en deux étapes. La première est une « offensive en matière de formation », qui comprend trois volets. Ces volets sont de compétence cantonale, et la Confédération y apportera un soutien financier :

- obligation pour les cantons de financer au moins en partie les coûts de la formation pratique dans les institutions de santé ;
- obligation pour les cantons d'octroyer des aides aux futurs infirmiers suivant une formation dans une école supérieure (ES) ou dans une haute école spécialisée (HES) afin de garantir leurs moyens de subsistance, à des conditions à définir par les cantons ;
- augmentation du nombre de diplômes en soins infirmiers dans les ES, par le biais de contributions des cantons aux ES.

Dans la foulée, l'Office fédéral de la santé publique a publié en octobre 2022 un rapport<sup>[1]</sup> sur l'état des législations cantonales et les efforts fournis par les cantons en la matière. Le Jura, qui est l'un des deux cantons qui n'a pas participé à l'enquête, fait selon ce rapport probablement partie d'une minorité de cantons qui « ont encore beaucoup de points à clarifier, de sorte qu'ils ne pourront probablement pas prétendre à des subventions fédérales avant plusieurs années. »

**En parallèle, au cours des derniers mois, plusieurs cantons ont élaboré des mesures concrètes pour répondre à l'offensive de formation. Nous prions donc le Gouvernement de nous renseigner sur la mise en œuvre de l'initiative dans le Jura en répondant aux questions suivantes :**

1. **Le Gouvernement partage-t-il l'appréciation du rapport susmentionné indiquant que pour le Canton du Jura, il reste beaucoup de points à clarifier ?**
2. **Quelles mesures concrètes sont actuellement à l'étude pour chacun des trois volets de l'offensive en matière de formation (coûts de formation pratique, aides aux futurs infirmiers et contributions aux ES) ?**
3. **Des discussions ont-elles déjà eu lieu avec les institutions de soins ou de formation ?**
4. **Des modifications législatives seront-elles nécessaires ?**
5. **Quel est le calendrier des travaux qui permettra d'aboutir à une mise en œuvre de l'initiative ?**

[1] Stosic N., Sottas B., 2022. Umsetzung Pflegeinitiative: Bestandesaufnahme Rechtsetzung Kantone. Expertenbericht. Bern: BAG.

Jude Schindelholz (PS)

### **Co-signataires**

- Jelica Aubry-Janketic (PS)
- Patrick Cerf (PS)
- Joël Burkhalter (PS)
- Raphaël Ciocchi (PS)
- Loïc Dobler (PS)
- Claude Schlüchter (PS)
- Nicolas Maître (PS)
- Katia Lehmann (PS)
- Nicolas Girard (PS)
- Pierre-André Comte (PS)
- Leïla Hanini (PS)
- Florence Chaignat (PS)
- Fabrice Macquat (PS)
- Pauline Christ Hostettler (PS)
- Hildegarde Lièvre Corbat (PS)

Intervention déposée officiellement le 09 mai 2023